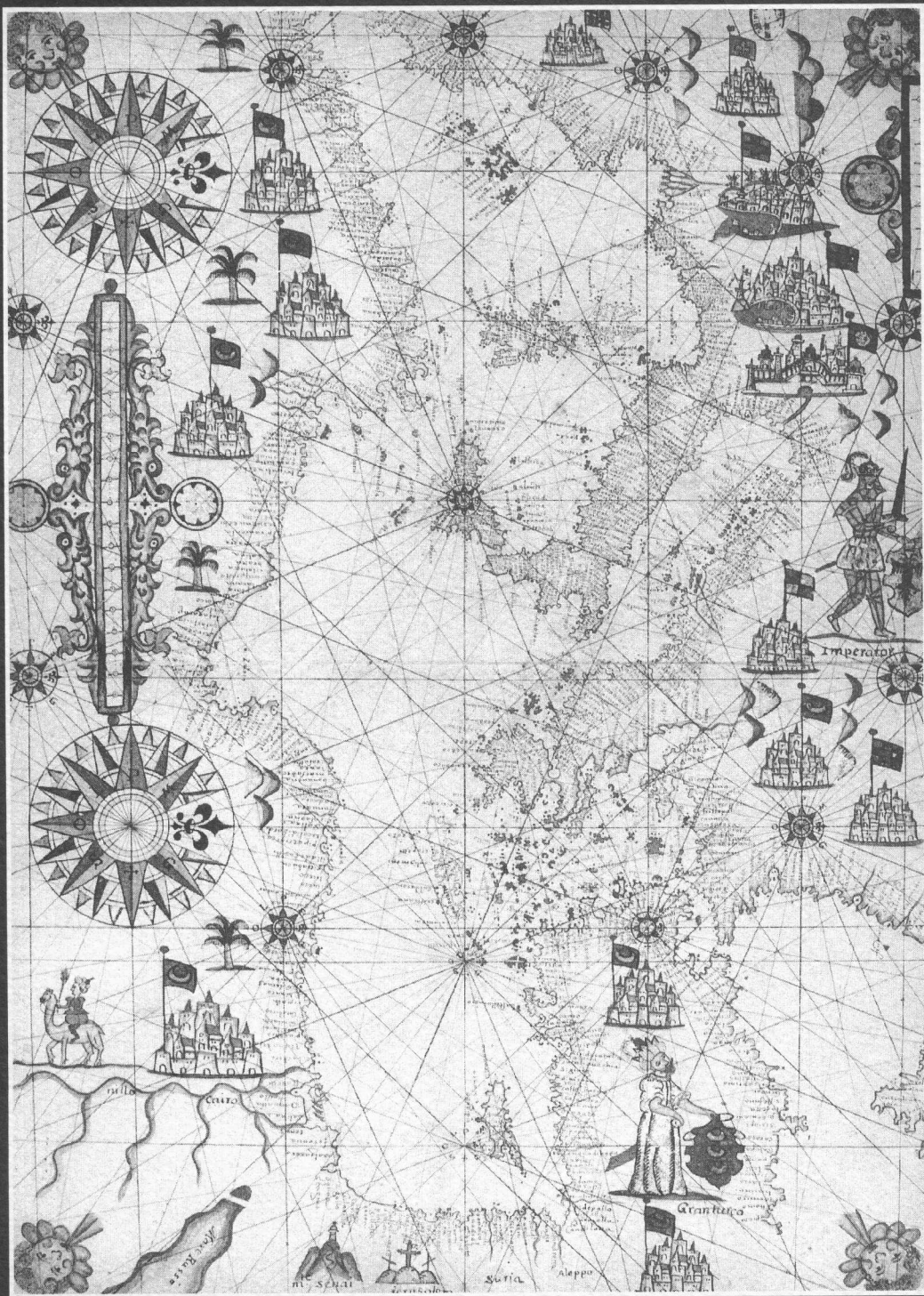


QUADERNI DI STUDI ARABI

20-21 2002-2003



HERDER EDITRICE

NOTE E DOCUMENTI

FRÉDÉRIC BAUDEN
ANTONELLA GHERSETTI

« COMMENT SERVIR LE SOUVERAIN »
À PROPOS D'UN TRAITÉ PSEUDO-PLATONICIEN INÉDIT¹

1. Dans le monde arabe, Platon n'est généralement pas considéré comme le principal représentant de la culture classique, rôle qui est plutôt dévolu à Aristote. En effet, la connaissance de la tradition platonicienne dans le monde arabe classique passe surtout par celle de ses interprétations et de ses commentaires. Si les philosophes arabes avaient accès à la pensée de Platon grâce à l'interprétation de Plotin, Proclus et d'autres, les savants arabes – qu'ils fussent philosophes ou non – pouvaient lire de nombreuses citations de Platon par le truchement des ouvrages de Galien traduits en arabe. En ce qui concerne les traductions arabes des ouvrages authentiquement platoniciens, les répertoires bibliographiques arabes mentionnent – il est vrai – tous les titres de ses dialogues, mais sans donner beaucoup de renseignements sur les traductions, qui par ailleurs ne nous sont pas parvenues. Par contre, les citations tirées de certains dialogues (*Timée*, *Phédon*, *Banquet*), qu'il est possible de trouver chez des auteurs arabes, sont nombreuses, mais on ne sait pas s'ils y ont eu accès à travers des sources secondaires. Le nom du philosophe grec est aussi associé à bon nombre d'apocryphes, comme p. e. son testament adressé à Aristote ou l'*Exhortation de Platon aux jeunes gens*, ainsi qu'à des pseudo-sciences comme la magie, l'astrologie et l'alchimie, pour lesquelles il existe en arabe de véritables traités qui lui sont attribués. Comme dans d'autres cas, et nous ne mentionnons ici que ceux d'Aristote ou de Galien, l'image de Platon dans le monde arabo-musulman classique ne correspond donc qu'en partie à celle que le monde classique nous a transmise : Galien, par exemple, représente un paradigme scientifique, mais aussi plus en général un sage dont les enseignements sont cités dans maints ouvrages littéraires arabes classiques². De même, un « Platon arabe » était bien présent dans l'esprit des classes cultivées du monde musulman, et la

¹ Antonella Ghersetti a rédigé la première partie concernant la présentation du genre et le contenu du manuscrit ; Frédéric Bauden a rédigé la description codicologique et paléographique et les résultats de la collation avec les textes analogues.

² Pour un panorama synthétique de ce problème, voir G. Strohmaier, *The Uses of Galen in Arabic Literature*, in V. Nutton (ed.), *The Unknown Galen*, London 2002, pp. 113-120.

preuve en est que plusieurs ouvrages, même purement littéraires, mentionnent des citations qui lui sont attribuées. Il s'agit surtout de conseils qui peuvent concerner le comportement de l'homme sage aussi bien que des maximes à caractère éthique en général : on en trouve, par exemple, dans les encyclopédies et les ouvrages monothématiques d'*adab* tels que *al-Ağwiba al-muskita* d'Ibn Abī 'Awn (m. 322/934), *'Uyūn al-aḥbār* de Ibn Qutayba (m. 276/989), *al-Taḍkira* de Ibn Ḥamdūn (m. 562/1166), et *Lubāb al-ādāb* de Usāma b. Munqid̄ (m. 584/1188), qui contient d'ailleurs un chapitre entier intitulé *Alfāz Aflātūn*.

En effet, il existe, parmi les nombreux apocryphes platoniciens, toute une série de maximes qui circulaient sous le nom de Platon – déjà dans les textes grecs de l'époque postclassique et byzantine –, soit indépendamment soit collectées dans des compilations. Nous en trouvons trace dans plusieurs sources, comme p. e. *Nawādir al-falāsifa* de Ḥunayn b. Isḥāq, *Muḥtār al-ḥikma* de Mubaššir b. Fātik, *al-Kalim al-rūḥāniyya* de Ibn Hindū, et dans les biographies de Platon conservées dans l'abrégé du *Šiwān al-ḥikma* d'Abū Sulaymān et dans *'Uyūn al-anbā'* de Ibn Abī Uṣaybi'a. Avec le manuscrit que nous allons présenter dans cette brève note, et qui fera prochainement l'objet d'un travail d'édition et de traduction, nous avons affaire exactement à ce genre de littérature. Il s'agit en effet d'un recueil de maximes concernant la façon de servir les souverains (*ḥidmat al-mulūk*), maximes adressées à ceux qui côtoient le roi ou les hommes d'état plus en général. Cela nous renvoie immédiatement au genre du *Fürstenspiegel*, le miroir des princes³, qui vise à conseiller le roi et les gouverneurs à propos du comportement le plus adéquat d'un point de vue éthique autant que pratique. Mais dans le cas du texte de notre manuscrit, il est question, en quelque sorte, du revers de la médaille : si le milieu – courtois –, le ton – à la fois éthique et pratique – et les canons formels – une série de maximes – sont constants, ce qui change c'est le destinataire du texte, qui n'est plus le souverain mais celui qui le sert. La perspective est, pour ainsi dire, renversée puisque le sens d'application des conseils n'est plus orienté du haut vers le bas, mais au contraire du bas vers le haut. Il n'est donc plus question de bien gouverner, mais au contraire de bien servir, ce qui revient surtout à adopter une attitude prudente et déférente vis-à-vis de son supérieur et de sa famille. En outre, il faut remarquer que, si le genre *naṣiḥat al-mulūk* est copieusement représenté dans la littérature arabe, aussi bien dans les grandes encyclopédies d'*adab* que dans les

³ Sur ce genre, son développement historique et les textes qui s'y rattachent, nous renvoyons à l'article de C. E. Bosworth, *Mirrors for Princes*, dans J. Scott Meisami, *Encyclopedia of Arabic Literature*, vol. 2, London and New York, 1998, pp. 527-529 ; Idem, *Naṣiḥat al-mulūk*, dans *E.I.*, 2. éd., vol. 7, Leiden-New York et Paris, 1993, pp. 985-989 ; S. Leder, *Aspekte arabischer und persischer Fürstenspiegel. Legitimation, Fürstenethik, politische Vernunft*, dans « Hallesche Beiträge zur Orientwissenschaft », 25 (1998), pp. 120-151.

traités spécifiques, il existe très peu de textes, à notre connaissance, qui soient consacrés au sujet spécifique du *ḥidmat al-mulūk*. Des conseils purement pratiques (comment s'approcher du roi, comment s'habiller pour fréquenter la cour, etc.) concernant la vie de cour sont contenus dans le chapitre intitulé *Ādāb al-ḥidma* du *Rusūm dār al-ḥilāfa* de Hilāl b. al-Muḥassin al-Ṣābi' (m. 448/1056)⁴. Des conseils d'un caractère plus éthique axés surtout sur les qualités des courtisans, sans être pour autant dépourvus d'un côté pratique, sont présents dans le chapitre analogue de la *Tadkīra* de Ibn Ḥamdūn intitulé *Siyāsat al-wuzarā' wa-l-kuttāb wa-atbā' al-sulṭān fī ḥidmat wulātihim wa-ādāb nufūsihim*⁵, où on reconnaît aux destinataires une spécificité en fonction de leur appartenance à une certaine catégorie professionnelle (*wuzarā'*, *kuttāb*, *quḍāt*). Dans cette section, deux maximes sont attribuées à Platon, tandis que le reste est plutôt tiré des sources arabes. Mises à part ces références, qui datent du V^e/XI^e et VI^e/XII^e siècles (les siècles de la canonisation du genre *Fürstenspiegel*), les textes que nous avons consultés ne consacrent aucune attention particulière au sujet du *ḥidmat al-mulūk*.

Le manuscrit de Liège (Bibliothèque générale de l'Université, ms. 5006), dont nous présentons ici le contenu, la description codicologique et paléographique et une comparaison avec d'autres manuscrits similaires, a donc un double intérêt. Il représente un sous-genre, celui des « règles du service » (*ādāb al-ḥidma*), qui n'est pas très fréquent dans la littérature arabe et, de plus, il est un témoin de la riche tradition des maximes (*ḥikam*, *waṣāyā*, *alfāz*, *fiqar*) pseudo-platoniciennes de la littérature arabe. Quant au contenu, les maximes (environ 80) de ce manuscrit, intitulé *Waṣāyā Aflaṭūn fī ḥidmat al-mulūk*, peuvent être divisées en groupes selon trois critères : les destinataires auxquelles elles sont adressées, le type d'autorité qui est concerné, et le sujet éthique ou pratique. En ce qui concerne le premier critère de division, il est utile de préciser que le destinataire explicite est presque toujours générique, sauf dans deux cas, où le *wazīr* est ouvertement mentionné. Le style est celui de l'allocution, qui prévoit le recours à la deuxième personne. Il y a toutefois un groupe de huit maximes qui pivotent sur les rapports entre *wazīr* et *malik*, qui sont formulées selon un style assertif (utilisation de la troisième personne). Dans le deuxième groupe, c'est-à-dire l'autorité concernée, plusieurs catégories y sont mentionnées : dans la plupart des cas, le roi (*malik/mulūk*, 56 occurrences), mais aussi le souverain (*sulṭān*, 4 occurrences), le « chef » (*ra'īs/ru'asā'*, 8 occurrences). Il vaut peut-être la peine de remarquer que le calife n'est pas mentionné. Dans neuf cas, aucune des autorités mentionnées ci-dessus n'est concernée. Le sujet des maximes est d'une façon générale assez pratique, surtout dans la première partie du

⁴ Éd. M. 'Awwād, Bayrūt 1406/1986, pp. 31-70. Les conseils sont accompagnés de nombreuses anecdotes.

⁵ Éd. I. et B. 'Abbās, vol. 1, Bayrūt 1996, pp. 331-356.

recueil (fol. 2v-9r), là où il est question du comportement à l'égard du roi et où l'accent est souvent posé sur l'attitude déférente et sur la prudence qu'il faut adopter : il vaut mieux cacher ses amitiés pour ne pas leur causer des ennuis au cas où on tomberait en disgrâce (fol. 3r) ; il ne faut pas mettre les vêtements du roi, ni utiliser sa monture ou ses serviteurs (fol. 4v) ; il faut adapter son service en fonction de la force du souverain (fol. 5v) ; il ne faut ni manger ni boire avec le roi (fol. 8r) ; il faut lui conseiller de faire le bien plutôt que le mal (fol. 8v). La deuxième partie (fol. 9v-10r) se caractérise par le sujet plus typiquement éthique des maximes, qui souvent ne s'adressent plus spécifiquement aux hommes d'état, ou bien qui donnent des assertions génériques sur la durée des royaumes ou sur la façon de traiter les sujets. Il s'agit ici par exemple des moyens d'atteindre la sérénité (fol. 9v) ou de constater que la gentillesse à l'égard des ennemis vaincus est une qualité des gens supérieurs (fol. 10r).

2. Le ms. 5006 est entré dans les collections de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège en 1986 grâce au legs de Mademoiselle J. Dargent⁶, qui comportait 438 mss. arabes. Il se compose de 11 folios dont un en tête et un en queue. Le texte se trouve donc sur les folios 2 à 9, dont le papier est différent. De couleur crème, il est de bonne qualité puisque peu de fibres sont visibles. L'examen visuel permet de constater la présence de fils de chaîne qui sont groupés par trois. Étant donné le nombre limité des feuillets, on ne peut s'attendre à une structure en cahiers. Une restauration sommaire a par ailleurs effacé toute trace du système utilisé : tous les folios ont dû devenir indépendants à une certaine époque et chacun a été uni au folio suivant au moyen de bandelettes de papier filigrané. Cependant, on peut supposer qu'à l'origine le ms. se composait soit d'un unique cahier (quinion) dont le dernier folio fut retiré, soit d'un quaternion auquel un folio supplémentaire fut ajouté pour terminer le texte. Quoi qu'il en soit, le texte est complet et seules les notes marginales ont parfois souffert de la rognure, qui a dû intervenir au moment de la reliure que le ms. possède encore de nos jours. Celle-ci est très sommaire, du type dit occidental puisqu'elle ne présente pas le rabat caractéristique, mais fut exécutée en Orient, probablement au XIX^e ou XX^e s. La taille d'un folio est de 17 cm sur 24,5 cm, tandis que la réglure est de 12 cm sur

⁶ Pour une histoire de la constitution du fonds des manuscrits orientaux à l'Université de Liège, voir Fr. Bauden, *Les manuscrits arabes dans les bibliothèques publiques belges : une introduction*, dans Julia L.Y. Chan/Betty W. Lee (eds.), *International Association of Orientalist Librarians. Ninth General Meeting at the 34 ICANAS, 24-25 August 1993, Hong Kong. Proceedings*, Hong Kong 1994, pp. 150-158; A. Martin, *Belgium*, dans G. Roper (ed.), *World Survey of Islamic Manuscripts*, vol. 1, London 1992, pp. 76-78.

17,5 cm. L'encre utilisée est de couleur brun clair pour le texte, tandis qu'une encre rouge fut réservée aux *wa-qāla* qui introduisent chaque maxime.

Le folio 2r porte en grands caractères de type *tuluṭ* le titre de l'œuvre : *Waṣāyā Aflāṭūn fī ḥidmat al-mulūk*. Le texte, qui débute au verso du même folio et est écrit en très beaux caractères de type *nashī*, le tout étant très lisible, se termine au verso du folio 9v par un très bref colophon, qui ne donne malheureusement ni l'identité du copiste ni la date de la copie. Les éléments codicologiques et paléographiques permettent toutefois de proposer une datation plausible qui serait le XIII^e s., peut-être même le XII^e s., autrement dit en pleine période de canonisation du genre *Fürstenspiegel*, dont notre ms. représente une sous-catégorie. Les notes marginales, ajoutées par une main postérieure, viennent confirmer cette hypothèse. Chacune de ces notes consiste en fait en la citation de vers où le nom de l'auteur est la plupart du temps indiqué. L'identification de ces auteurs (38 en tout) montre qu'ils sont majoritairement antérieurs au XII^e s., les plus tardifs étant du milieu du XIV^e s. On peut donc en conclure que ces notes ont été ajoutées dans la seconde moitié du XIV^e s., selon toute vraisemblance.

Le texte pseudo-platonicien se compose de 79 paragraphes introduits par la formule *wa-qāla*. La majorité de ceux-ci correspond *grosso modo* à une maxime, même si parfois on y en compte plus d'une.

La consultation de divers catalogues de bibliothèques, auxquels on a ajouté les outils de référence classiques, n'a pas permis d'identifier d'autres copies de ce texte, qui doit donc être considéré, dans l'état actuel des choses, comme un *unicum*⁷. Ceci ne signifie pas pour autant qu'une partie du contenu n'apparaît pas dans d'autres textes pseudo-épigraphes attribués à Platon. Dans un ouvrage désormais devenu classique, 'Abd al-Raḥmān Badawī⁸ publia plusieurs traités de ce genre, au nombre desquels on note la présence de *Fiḡar ultuḡiḡat wa-ḡumi'at 'an Aflāṭūn fī taḡwīm al-siyāsa al-mulūkiyya wa-l-aḡlāq al-iḡtiyāriyya*⁹. Outre la similitude de contenu et de structure (chaque maxime est introduite également par *wa-qāla*), il apparaît que 19 maximes concordent avec celles qui figurent dans le ms. liégeois, autrement dit exactement un quart. L'agencement de celles-ci dans le texte édité ne manque pas de surprendre puisqu'on constate qu'elles se présentent exactement dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le *codex leodiensis*, à

⁷ Nous ignorons, pour l'instant, le contenu du ms. Erevan, Matenadaran, ms. 1694. Voir *al-Ma'had yatalaqqā ṣuwar al-makhṡūtāt al-'arabiyya min al-Ittiḡād al-sufyī*, dans « Maḡallat Ma'had al-Maḡṡūtāt al-'Arabiyya », 24 (1978), p. 223. Ce texte, dont le titre fourni par la référence citée *supra* est *Waṣāyā Aflāṭūn*, n'occupe que 4 ff. dans un recueil.

⁸ *Aflāṭūn fī l-islām (Platon en pays d'islam)*, [Bayrūt] : Dār al-Andalus, 1418/1997 (première éd. 1973).

⁹ Pp. 173-196. Édité d'après deux mss. (Meshhed, Āstān-i Quds 3535 ; Ispahan, 2813).

deux exceptions près. Si la conclusion à laquelle conduit cette constatation est que le texte édité par Badawī doit être considéré comme le résultat d'une compilation de plusieurs textes pseudo-platoniciens où des passages concernant l'éthique politique figuraient – ce qui n'a rien de surprenant vu le genre de littérature auquel nous sommes confrontés –, il est évident que le texte du ms. de Liège en faisait partie.

La collation avec un autre ms. intitulé *al-Alfāz al-aflātūniyya fī taqwīm al-siyāsa al-mulūkiyya wa-l-aḥlāq al-iḥtiyāriyya* (Istanbul, ms. Aya Sofya 2820¹⁰) vient confirmer cette constatation. En effet, si le texte est quasiment identique à celui que l'on trouve dans l'édition Badawī, on remarque en revanche que l'agencement peut parfois varier et, fait plus important, qu'une partie située entre les ff. 11v-17r manque totalement dans le texte imprimé. Aucune maxime de cette partie n'apparaît dans le ms. de Liège. Par contre, certaines d'entre elles figurent dans d'autres sources telles que le '*Uyūn al-anbā*' de Ibn Abī Uṣaybi'a ou *Lubāb al-ādāb* de Usāma b. Munqid.

Enfin, signalons que le texte du ms. de Liège contient une référence explicite à un autre ouvrage attribué à Platon (ff. 9v-10r : *al-Ṣaḥīfat al-ṣafrā*¹¹). Une copie de celui-ci est conservée dans un autre ms. de l'Aya Sofya (ms. 2822) et nous a permis de confirmer l'existence de cette citation dans le texte en question. Le texte du ms. de Liège se présente donc à son tour comme le résultat d'une compilation. Toutefois, étant donné qu'une partie importante (75%) reste inédite par rapport aux sources à notre disposition, il nous a semblé important de l'éditer et d'en donner une traduction dans un prochain article.

¹⁰ Ms. de 56 ff., non daté (XIV^e s.), copié par Muḥammad al-Kātib, d'après un ms. de la main de Yāqūt al-Musta'ṣimī en ṣawwāl 680 [janvier-février 1282] à Bagdad.

Il nous est agréable de rappeler ici la mémoire de feu M. Grignaschi, qui avait acquis une copie de ce ms. ainsi que de celui qui suit, et qui les avait généreusement données au département des Sciences de l'Antiquité et du Proche-Orient de l'Université de Venise, où nous avons pu les consulter.

